

# Partie de Viège, la pollution au mercure gagne du terrain



**POLLUTION** La zone contaminée par le mercure grandit au fil des recherches. Dans deux campings de Turtig, certains emplacements seront désormais interdits. Autre source d'inquiétude: la mise en évidence d'une pollution des eaux souterraines par un solvant à Viège, non loin de l'usine de la Lonza.



**TROIS QUESTIONS À...**



**Connaissez-vous l'origine de la pollution dans les eaux par du 1,4 dioxane?**

L'origine de cette pollution n'est pour l'instant pas définie précisément mais nous pensons qu'elle est liée à un événement ponctuel.

**Est-ce que des mesures ont d'ores et déjà été prises?**

A l'heure actuelle, il n'y pas de 1,4 dioxane utilisé dans notre cycle de production. Cependant, il a été décidé d'introduire des contrôles systématiques.

**Les annonces de nouvelles pollutions ou de taux records se succèdent, commencez-vous à craindre pour l'image de votre entreprise? Avez-vous l'impression de toujours bénéficier de la confiance des autorités et de la population?**

Nous jouons systématiquement la carte de la transparence et nous informons le plus souvent possible la population. Nous faisons tout pour avoir un processus de production le plus propre possible. La sécurité des travailleurs, des installations et des processus est notre priorité. Même s'il est impossible de garantir un risque zéro, nous faisons tout pour être un voisin fiable et sûr depuis cent ans.

PROPOS RECUEILLIS PAR DAVID WAQUIN

# La pollution s'étend

**SANTÉ** De nouvelles analyses révèlent du mercure dans les campings de Turtig et du solvant toxique dans des eaux souterraines.

**TURTIG** La zone contaminée s'agrandit. Après le Grossgrundkanal, le chantier du pont de Baltschieder, les zones d'habitation de Turtig, ce sont cette fois les deux campings du village au sud de la route cantonale qui sont concernés par la pollution à ce métal lourd. Sur les 93 échantillons analysés, trois contiennent entre 2 et 5 milligrammes de mercure par kilo de terre et quatre un taux compris entre 5 et 11 mg/kg, soit au-dessus du seuil d'assainissement défini par l'Ordonnance sur les sites pollués.

**Ni tentes ni place de jeu**

Le Service de la protection de l'environnement (SPE) a prié les exploitants des campings de veiller à ce que les emplacements présentant une pollution supérieure à 2 mg/kg ne soient utilisés ni comme place pour les tentes ni comme place de jeu. Les investigations doivent encore être complétées par les mandataires de Lonza. Une information détaillée suivra dès que le rapport sera rendu.

Autre coup de tonnerre, les relevés effectués dans des champs directement à



La Lonza, une nouvelle fois sous les feux de la rampe. LOUIS DASSSELBORNE

l'ouest de l'entreprise Lonza et appartenant à celle-ci ont démontré des taux supérieurs à 20 mg/kg, soit la limite pour

l'exploitation agricole. Le paysan concerné a été informé par Lonza et doit cesser son activité dans ces zones.

**Du solvant dans les eaux souterraines**

La surveillance des eaux souterraines mise en place par le canton pour le chantier de l'autoroute A9 a mis en évidence un nouveau problème. Les investigations ont décelé du 1,4 dioxane, un solvant utilisé dans des domaines très variés, classé comme étant un cancérigène possible pour l'homme (voir ci-contre). L'Organisation mondiale de la santé recommande une valeur limite de 50 µg/litre pour l'eau potable. Deux puits privés de la région affichaient des valeurs de 38 et 18 µg/litre. La commune de Viège a immédiatement pris des mesures et alimente ces personnes à partir du réseau communal, lequel n'est pas touché par la pollution. A proximité de la station d'épuration, ces valeurs grimpent jusqu'à 770 et 530 µg/litre. Le SPE a sommé Lonza de contrôler et réduire ses rejets de 1,4 dioxane dans les eaux usées. Une recherche dans la nappe phréatique doit être effectuée. Depuis janvier, ce sont ces révélations inquiétantes qui rythment le quotidien de la région. © JULIEN WICKY

### RÉACTION DE CÉDRIC ARNOLD, CHEF DU SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

## «Cerner, quantifier, puis définir les mesures»



#### CUMUL

**Si dans le cas du mercure, on parle d'un problème «historique» avec un déversement qui remonte à la période s'étalant de 1930 à 1970, pour le 1,4 dioxane, il est cette fois question d'une pollution récente?**

Oui, du 1,4 dioxane a été détecté dans les eaux usées de la step en avril. Il faut savoir que la Lonza possède sa propre installation qui traite les eaux du site. Il est donc fort probable que la présence

de 1,4 dioxane soit liée à un déversement. Des recherches sont toujours en cours. Il y a peut-être d'autres sources comme une fuite à l'intérieur du site ou le 1,4 dioxane peut provenir d'une autre entreprise. A l'heure actuelle, il n'est cependant pas possible de déterminer avec précision si cette pollution est liée à un incident ponctuel comme une fuite ou alors à un déversement chronique.

**Cette nouvelle pollution a-t-elle été découverte grâce aux investigations menées pour déterminer l'origine du mercure?**

Non. Nous avons un programme de surveillance de la nappe phréatique. La

gamme des substances a été élargie suite à un renforcement des contrôles. C'est de cette manière que nous avons décelé ce nouveau problème.

**N'est-ce pas le problème de trop? Faut-il s'attendre à avoir chaque semaine de nouvelles révélations?**

C'est effectivement une mauvaise surprise. Le 1,4 dioxane représente une problématique nouvelle puisqu'on ne parle plus de pollution des sols mais de la nappe. De manière générale, on ne peut pas exclure de nouvelles pollutions, ne serait-ce que par rapport aux méthodes analytiques toujours plus perfectionnées et au renforcement des contrôles.

C'est vrai qu'il y a actuellement une accumulation d'éléments et il faudra du temps pour les caractériser en détail.

**Des mesures immédiates ont cependant été prises?**

Oui. La nappe où les valeurs ont été découvertes n'est pas utilisée pour le réseau communal. Deux fermes situées à proximité utilisaient cependant cette source pour leur eau potable. Ces deux exploitations ont été immédiatement prévenues et elles ont changé d'approvisionnement. Sinon, et de manière globale, il s'agit désormais de bien cerner et quantifier la pollution puis de déterminer les mesures à prendre. ●